

Remplacement du mazout—Loi

Avant d'aborder les résultats obtenus par le programme, j'aurais quelques mots à dire au sujet du Programme canadien de remplacement du pétrole que le gouvernement doit interrompre prématurément ce printemps. En fait, ce sera plutôt avant la fin de l'hiver. Le programme n'est en place que depuis cinq ans. On avait prévu qu'il durerait dix ans mais, par manque de perspicacité, on décide de l'écourter.

Comme d'autres l'ont déjà dit, le programme avait été conçu pour fournir une aide financière à la conversion des systèmes de chauffage dans les résidences et dans les bâtiments commerciaux et industriels. Il devait encourager le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie, le gaz naturel, l'électricité, le propane, le bois ou l'énergie éolienne ou solaire. Évidemment, le gaz naturel était un choix privilégié parmi toutes ces possibilités. A court terme, c'est un choix logique dans bien des cas et, dans ma circonscription, on a largement choisi le gaz naturel. L'électricité est peut-être un bon choix dans certaines conditions, mais comme nous atteindrons bientôt la limite de nos ressources hydroélectriques et que nous devons compter, surtout en Ontario, sur l'énergie nucléaire, j'aurais beaucoup plus de réserves vis-à-vis de cette dernière option.

L'énergie solaire n'est pas une option qui s'impose d'emblée. Quant au chauffage au bois, il y a également des hésitations. S'il s'agit de brûler du bois de rebut non commercialisable, il n'y a sans doute pas à hésiter, mais il ne faut pas oublier de protéger nos forêts. L'énergie solaire et l'énergie éolienne demeurent des solutions possibles. Il est donc malheureux qu'aucune mesure incitative ne soit prévue dans ce domaine, car le gouvernement a décidé de réduire la recherche en matière d'énergie solaire alors qu'elle commence à soutenir la concurrence avec les autres formes d'énergie, du moins aux États-Unis. Ce choix ne cadre que trop bien avec la décision de mettre fin, avant terme, au Programme de remplacement du pétrole, décision qui est annoncée dans le C-24.

Nous savons bien que ce programme était destiné à réduire la consommation de mazout utilisé dans le chauffage résidentiel, commercial et industriel au Canada. Et pour atteindre cet objectif, on avait prévu, à l'origine, qu'il faudrait convertir plus de deux millions de systèmes de chauffage. A l'époque, le pétrole représentait 37 p. 100 de l'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel.

On peut dire que ce programme a été un franc succès dès la première année de son existence. Selon les chiffres du ministère, il avait atteint la moitié de son objectif, qui était la conversion de 1,981,300 logements au cours de la décennie. Jusqu'ici, 925,600 systèmes ont été convertis et il n'est pas impossible qu'on ait pu atteindre le million avant la fin de l'échéance fixée, surtout quand on songe à l'affluence de demandes de conversion présentées le mois dernier. Donc, à mi-chemin, ce programme avait atteint la moitié de l'objectif fixé. C'est conforme aux prévisions initiales et la consommation du brut destiné au chauffage a été sensiblement réduite.

Le Canada consomme 1.45 million de barils de brut par jour. La réduction de 42,000 barils par jour, ou 15.3 millions de barils par année, que le programme a rendu possible représente donc une économie de 2.8 p. 100. Bien sûr, si le programme était maintenu, il permettrait de réduire encore de façon appréciable la consommation de pétrole. Il y a donc d'énormes économies à réaliser grâce à ce programme dont l'importance est capitale à notre époque, non seulement pour

les Canadiens, mais aussi pour le monde entier qui s'inquiète, à juste titre, de l'avenir de nos ressources énergétiques.

Il faut bien dire aussi que le Programme de remplacement du pétrole a été fort bien administré, qu'il ne soulève certes aucune inquiétude sur ce plan-là. Depuis son lancement, on a versé 549 millions de dollars en subventions. Un pourcentage non négligeable de cette somme est reversé sous forme d'impôt. En conséquence, le programme a coûté environ 420 millions de dollars aux contribuables canadiens pendant près de la moitié de son existence. Les frais administratifs se sont élevés à environ 5 millions par an. Il s'ensuit que la majeure partie des dépenses ont profité directement aux propriétaires de maisons et aux entreprises de ce secteur.

• (1240)

La question est naturellement étroitement liée à celle de l'emploi qu'il ne faudrait pas perdre de vue en considérant l'importance de ces programmes. C'est notamment pour cette raison que la décision du gouvernement est malvenue. Le secrétaire parlementaire a parlé de l'importance des économies d'énergie et de la valeur de ces programmes, et il a manifesté l'espoir que le secteur privé prendra la relève une fois que le gouvernement aura éliminé ces programmes, ce qui est un vœu pieux. J'en conclus que, quand le gouvernement cherchait désespérément des moyens de réduire le déficit conformément à ses principes aux mois d'octobre et de novembre; il a vu dans ce programme une possibilité de le faire à l'appui de ses convictions idéologiques concernant la diminution du déficit. Le gouvernement a oublié que si nous faisons des choses positives dans notre pays, si nous réalisons des investissements pour économiser l'énergie et si le gouvernement canadien contribue à réduire le prix de nos importations de pétrole brut, il est tout à fait normal d'emprunter de l'argent dans ce but. Toutefois, un gouvernement qui tient à diminuer les dépenses coûte que coûte, par principe, est capable de prendre des mesures qui manquent de vision, comme celle-ci.

Je voudrais parler brièvement de la création d'emplois, parce que cette question revêt une énorme importance pour nous. Le gouvernement actuel et son chef avaient promis de créer des tas d'emplois, puis ils se sont attachés à diminuer le déficit afin de créer un climat de confiance dans l'espoir que cela inciterait les entreprises à créer des emplois ultérieurement. Or nous avons affaire ici à des programmes qui ont favorisé la création d'emplois. De 1977 à 1980, le programme PITRC a permis de créer 44,150 années-personnes d'emplois. Chaque million de dollars dépensé pour le PITRC s'est traduit par la création directe de 53 années-personnes d'emplois. Toutefois, en réalité, chaque million a permis de créer 108 années-personnes d'emplois à cause des investissements provoqués dans le secteur privé. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement aura donc dépensé \$9,260 par an pour chaque année d'emploi. Ce montant est tout à fait comparable à ce qu'il en coûte pour créer des emplois dans d'autres secteurs, et l'on peut donc dire que le programme PITRC est un excellent moyen de créer des emplois au Canada. Cela étant, il faut bien sûr se souvenir que le premier objectif du programme n'était pas la création d'emplois, mais les économies d'énergie et la diminution des coûts pour les consommateurs et les contribuables.

La situation est presque identique dans le cas du PCRP. Pour chaque million de dollars dépensé pour le programme